

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Maître d'ouvrage: GAEC DES MARTRES
Les Martres
15700 - ALLY

Localisation
du projet : Les Granges
15140 - DRUGEAC

Description du projet de construction

Construction d'un bâtiment à usage de stabulation en aire paillée avec couverture photovoltaïque.

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-09

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 ^e	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/200 ^e
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 ^e	PC5b	Plan de toiture - Éch: 1/200 ^e
PC2	Plan de Masse - Éch: 1/500 ^e	PC6	Document graphique d'insertion
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/300 ^e	PC7-8	Document photographique



Architecte:
Philippe HERNANDEZ

SICA Habitat Rural - Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

A Aurillac, le 16/05/2022

Dessiné par:

Emmanuelle CLERMONT

N° Client: 1883	N° Document: PC01	N° de page: 1/7
--------------------	----------------------	--------------------

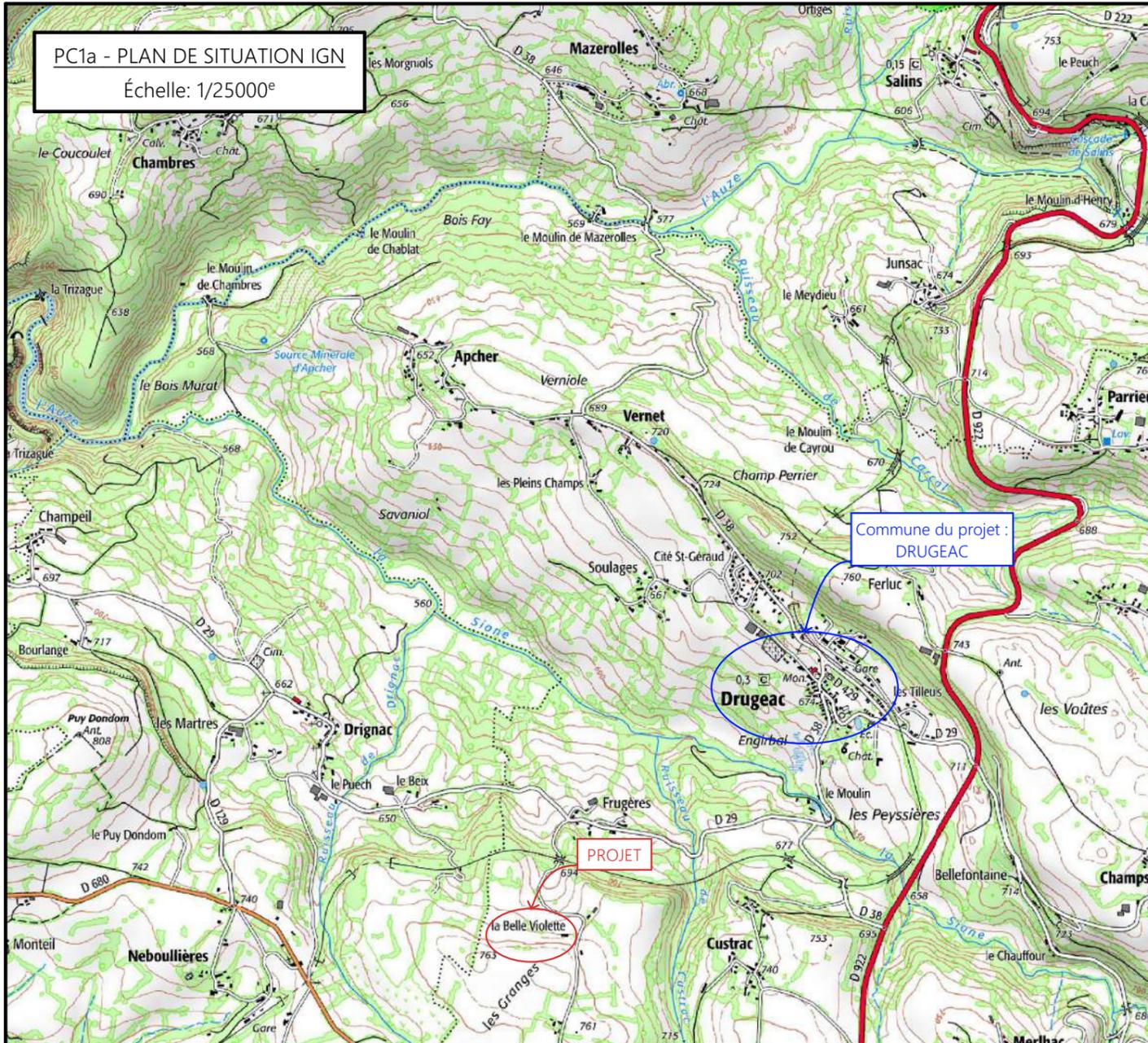
Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

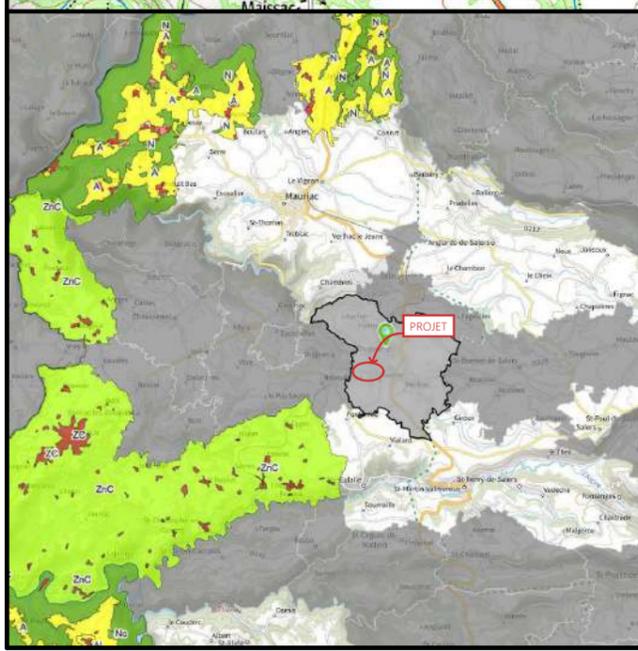
Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	-
0	16/05/2022	N.E.	Dossier initial, première édition.
<u>Ind</u>	<u>Date</u>	<u>Par</u>	<u>Modifications</u>

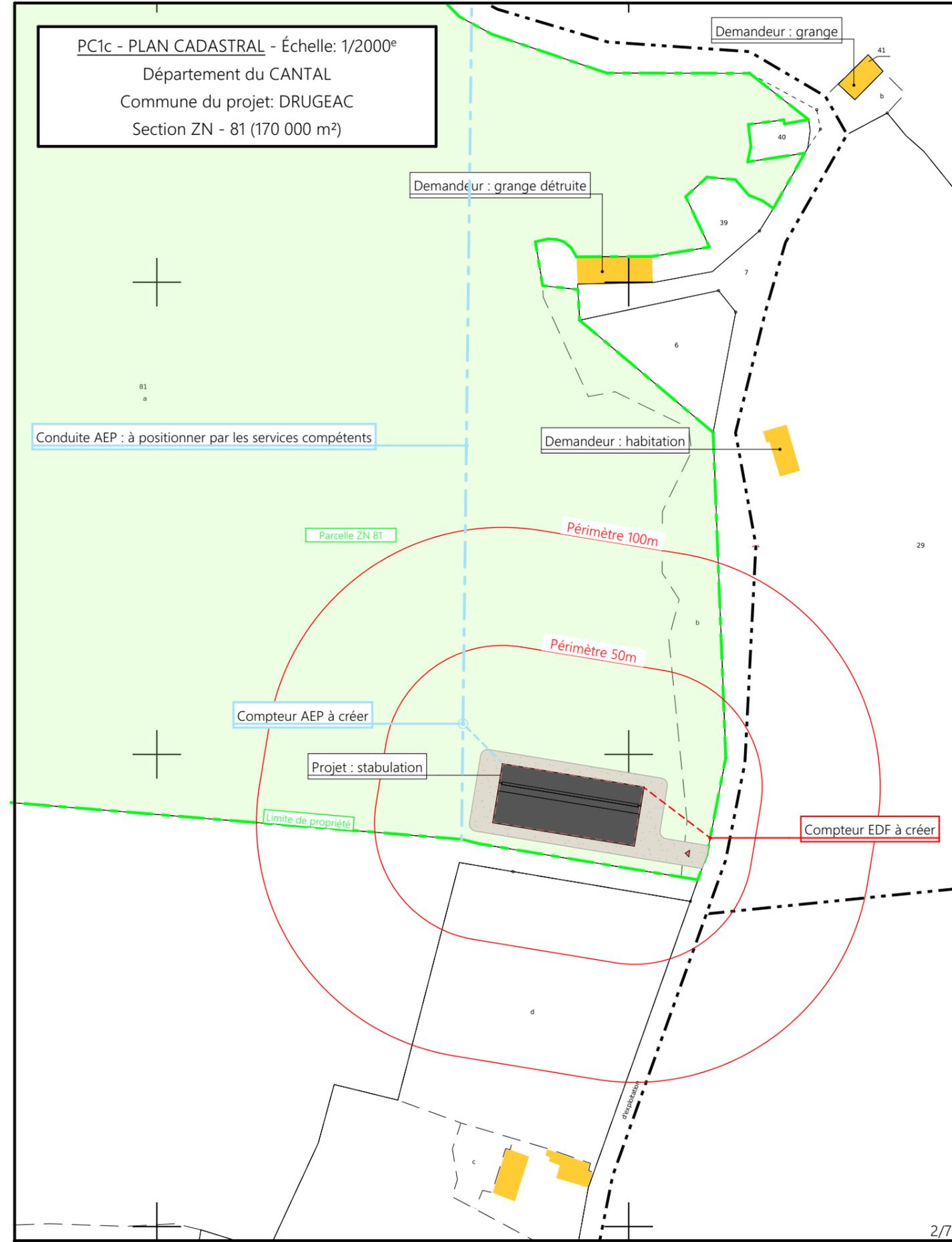
PC1a - PLAN DE SITUATION IGN
Échelle: 1/25000^e



PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:
RNU



PC1c - PLAN CADASTRAL - Échelle: 1/2000^e
Département du CANTAL
Commune du projet: DRUGEAC
Section ZN - 81 (170 000 m²)



Projet: Construction d'un bâtiment à usage de stablation en aire paillée avec couverture photovoltaïque.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE
Maitre d'ouvrage: GAEC DES MARTRES - Les Martres ALLY 15700

PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE

PC1a,b,c | Éch: Variée
Aurillac, le 16/05/2022.

Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT

 Architecte: Philippe HERNANDEZ

Commune du projet : DRUGEAC
Section ZN - Parcelle 81 (170 000 m²)

±0,00 Niveau Terrain Naturel
±0,00 Niveau Terrain Aménagé

Altitude : 770 m



Vue 4

Vue 3

Vue 2

Vue 1 + insertion

Conduite AEP : à positionner par les services compétents

Compteur AEP à créer

Talus en déblai

Ligne aérienne EDF basse tension

Chemin rural

Compteur EDF à créer

Talus en remblai

Ecoulement des EP vers milieu naturel
Compteur EDF à créer en limite parcellaire
Compteur AEP à créer depuis conduite existante sur la parcelle

Surface d'emprise au sol créée : 1 549,00 m²
Surface de plancher créée : 1 471,00 m²

Projet: Construction d'un bâtiment à usage de stabulation en aire paillée avec couverture photovoltaïque.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: GAEC DES MARTRES - Les Martres ALLY 15700

PLAN MASSE

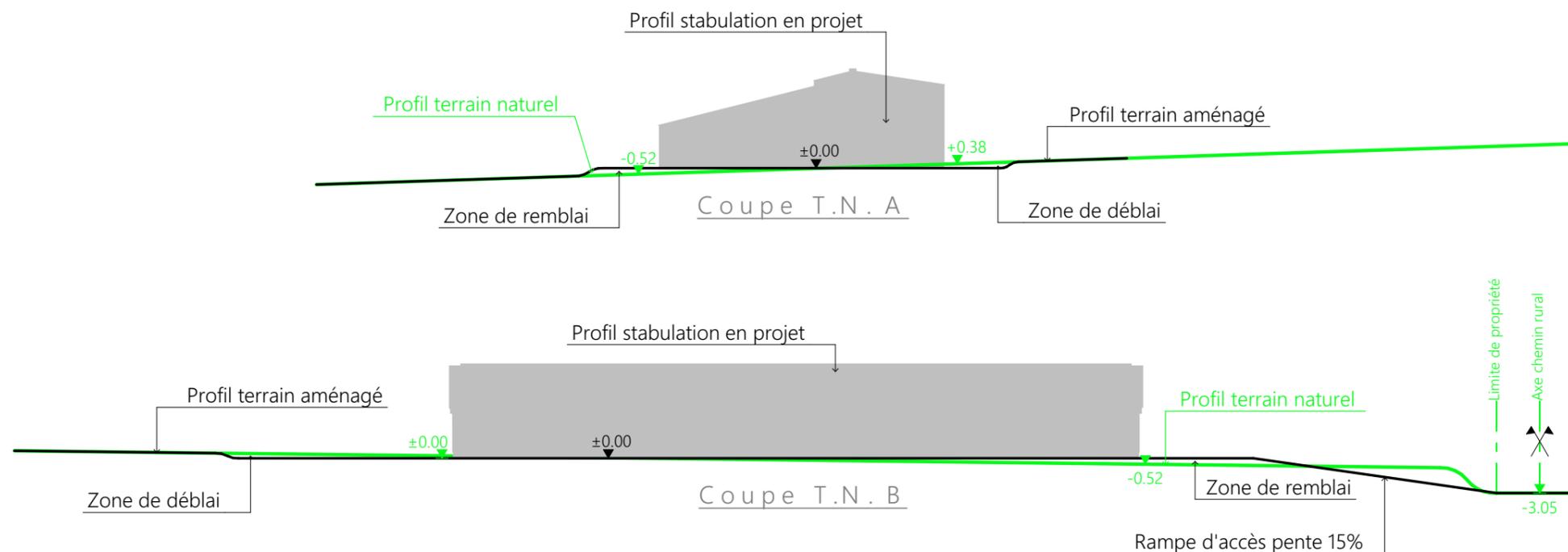
PC2 Éch: 1:500^e
Aurillac, le 16/05/2022.

Dessiné par:
Emmanuelle CLERMONT



PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1:500^e



PC4 - Notice descriptive

Aspect : projet et localisation

Le projet mené par le GAEC DES MARTRES consiste en :

- 1- La création d'une stabulation métallique avec couverture photovoltaïque à usage de logement de vaches allaitantes et leurs veaux en système aire paillée intégrale d'une surface d'emprise au sol d'environ 1500 m².

La construction envisagée sera implantée sur la parcelle N°81 de la section ZN cadastrée « Les Granges » sur la commune de DRUGEAC (15140).

L'infrastructure projetée sera particulièrement bien centrée dans le parcellaire de pâturage du site d'exploitation et proche de l'habitation d'un associé (Frédéric).

Elle sera raccordée en eau et électricité depuis les réseaux existants sur la parcelle (Ligne EDF BT passant en bordure côté route + conduite d'eau traversant la parcelle).

Il n'y a pas d'habitation de tiers ni de cours d'eau à moins de 50 m du projet.

Le projet a pour objet principal de moderniser l'exploitation en améliorant le bien-être animal ainsi que les conditions de travail des associés du GAEC.

Ainsi, une étable traditionnelle sera déchargée, voire même déclassée et la pratique du plein air hivernal abandonné.

Aspect : environnement (Elevage RSD)

Les vaches allaitantes et leurs veaux seront conduits en aire paillée intégrale.

Le fumier très compact provenant des parcs paillés de logement sera curé durant l'hiver et déposé au champ sur la parcelle d'épandage dans les conditions réglementaires (RSD).

Aspect : Impact sur le paysage (cf. document photographique)

La réalisation des aménagements prévus nécessitera un travail de terrassement en déblai/remblai équilibré pour la mise à niveau de la plate-forme d'implantation. Les mouvements de terrains seront réalisés après décapage et entreposage de la terre végétale.

La création d'une rampe empierrée permettra l'accès au projet depuis la voie publique (chemin d'exploitation).

Les cours et abords seront stabilisés et empierrés afin de permettre la circulation aisée des engins agricoles.

La structure du projet sera en métal traitée antirouille.

Le bardage des façades et des portes se fera en tôle acier ; teinte brun lauze (RAL 7006) pour les élévations et teinte graphite (RAL 7022) pour les portes.

Des éléments de polycarbonate y seront insérés afin d'apporter la lumière nécessaire à l'ambiance du bâtiment et d'animer les façades.

Les parties maçonnées apparentes seront enduites ton ciment.

Les bardages viendront en recouvrement partiel de celles-ci pour en réduire l'impact visuel.

La couverture se fera en tôle acier de teinte graphite (RAL 7022) + modules photovoltaïques sur les 2 rampants.

Les EP seront collectées et dirigées par gravité vers le milieu naturel.

Le choix des matériaux, la volumétrie proposée et l'attention portée à l'aménagement des abords témoignent du souci des associés du GAEC DES MARTRES de réaliser un ensemble moderne, fonctionnel et en harmonie avec l'environnement paysager des alentours.

4/7

Projet: Construction d'un bâtiment à usage de stabulation en aire paillée avec couverture photovoltaïque.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

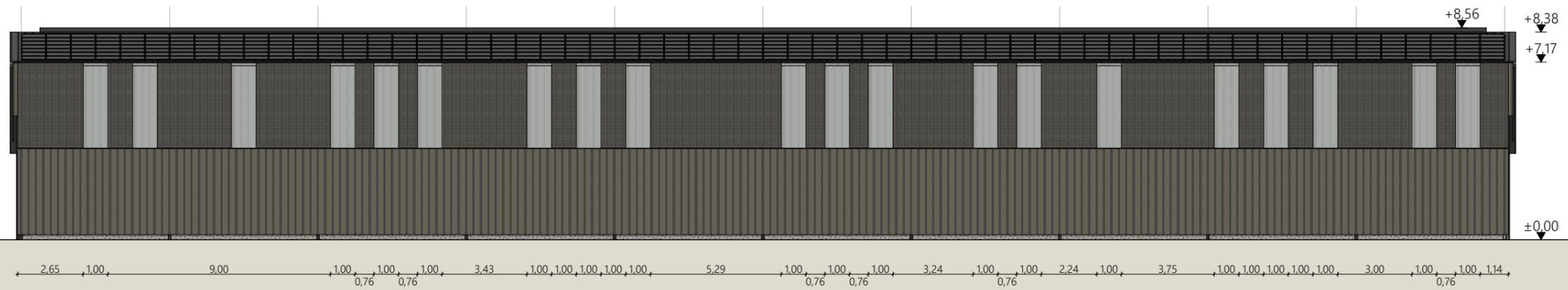
Maitre d'ouvrage: GAEC DES MARTRES - Les Martres ALLY 15700

COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE

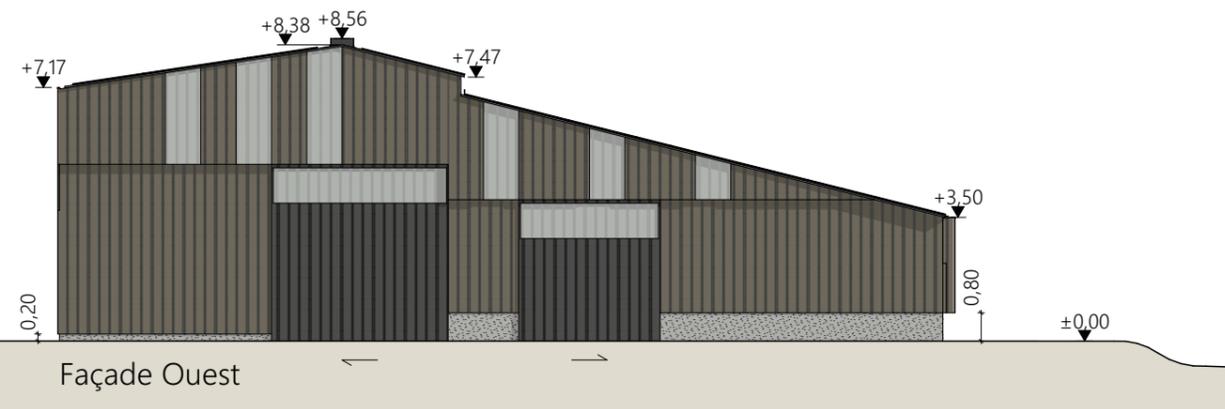
PC3-4 | Éch: 1:500^e
Aurillac, le 16/05/2022.

Dessiné
par:
Emmanuelle
CLERMONT

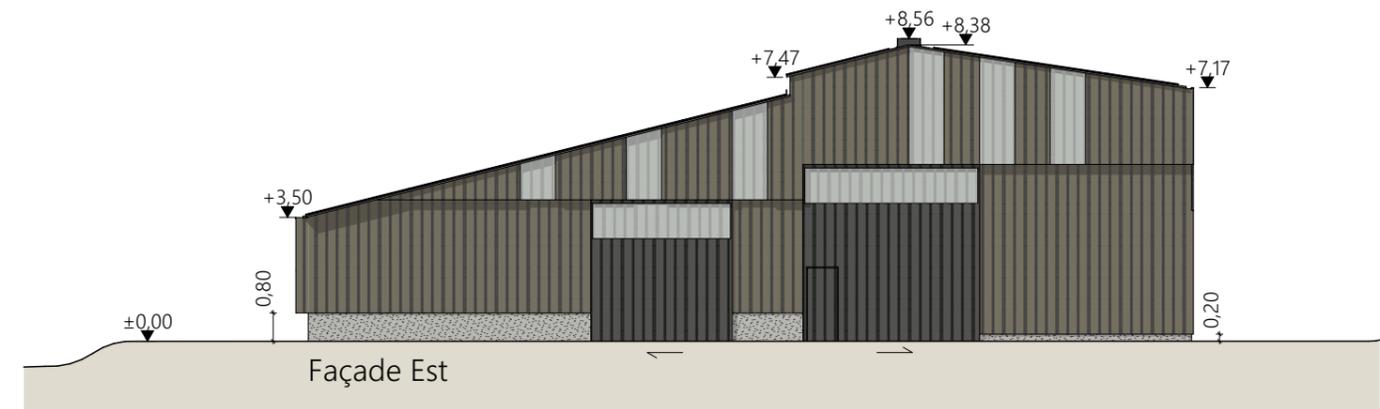
SICA
HABITAT RURAL
Cantal
Architecte: Philippe HERNANDEZ



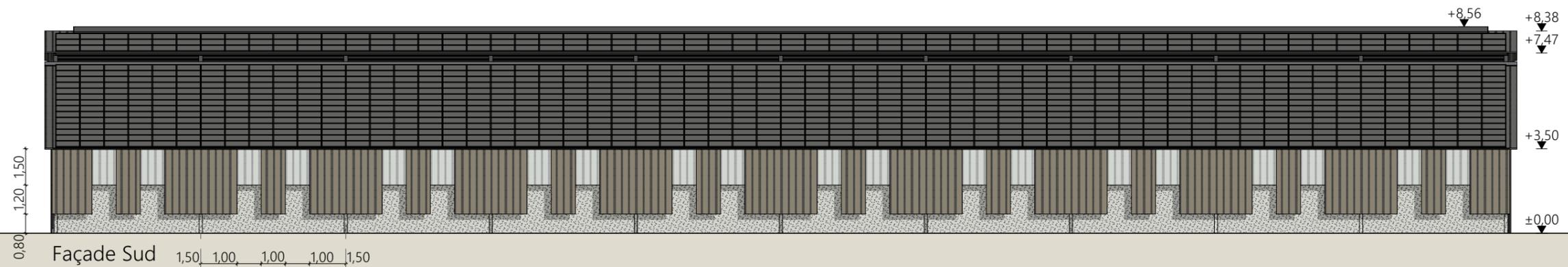
Façade Nord



Façade Ouest



Façade Est



Façade Sud

Maçonnerie : muret béton enduit ht apprente 0.20 m ou 0.80 m
 Charpente : métallique
 Couverture : acier anticondensation RAL7022
 Panneaux photovoltaïques (cadres et panneaux gris sombre)
 Bardage : acier plein trame verticale RAL 7006
 Partie haute façade nord : bardage acier à ventelles RAL 7006
 Intégration de translucides selon calepinage en façades
 Portes coulissantes : bardage acier RAL 7022 + translucides
 Intégration d'un portillon bardage RAL 7022 sur porte coulissante table d'alimentation façade Est
 Faîtage ouvert couvert (ouverture 25cm)

Projet: Construction d'un bâtiment à usage de stabulation en aire paillée avec couverture photovoltaïque.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

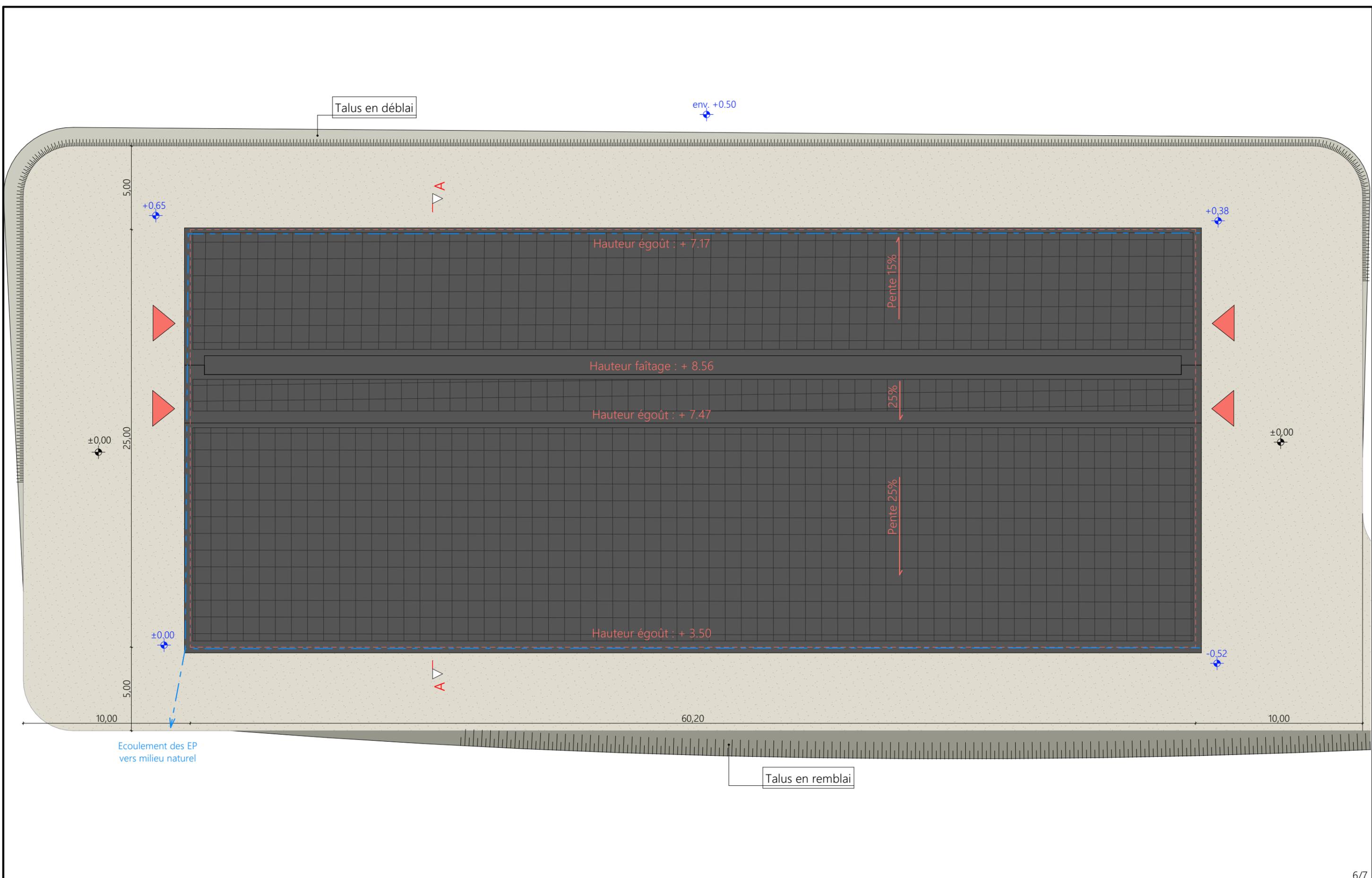
Maitre d'ouvrage: GAEC DES MARTRES - Les Martres ALLY 15700

PC5a | Éch: 1:200^e
 Aurillac, le 16/05/2022.

Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT

SICA
 HABITAT RURAL
 Cantal
 Architecte: Philippe HERNANDEZ

5/7



Projet: Construction d'un bâtiment à usage de stabulation en aire paillée avec couverture photovoltaïque.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
Maitre d'ouvrage: GAEC DES MARTRES - Les Martres ALLY 15700		PC5b	Éch: 1:200 ^e
PLAN DE TOITURE			
		Aurillac, le 16/05/2022.	

PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3



PC8 - Vue 4



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



Projet: Construction d'un bâtiment à usage de stabulation en aire paillée avec couverture photovoltaïque.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: GAEC DES MARTRES - Les Martres ALLY 15700

DOCUMENT GRAPHIQUE

PC6-7-8

Éch: 1:1^e

Aurillac, le 16/05/2022.

Dessiné
par:
Emmanuelle
CLERMONT

SICA
HABITAT RURAL
Cantal
Architecte: Philippe HERNANDEZ

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Maitre d'ouvrage: GAEC DES MARTRES
Les Martres
15700 - ALLY

Localisation
du projet: Les Granges
15140 - DRUGEAC

Description du projet de construction

Construction d'un bâtiment à usage de stabulation en aire paillée avec couverture photovoltaïque.

Constitution du dossier

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/200°		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100°		
DET3	Perspectives 3D		



Conseiller Bâtiment:
Vincent CHARBONNEL
Chambre d'agriculture du Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 00



A Aurillac, le 16/05/2022

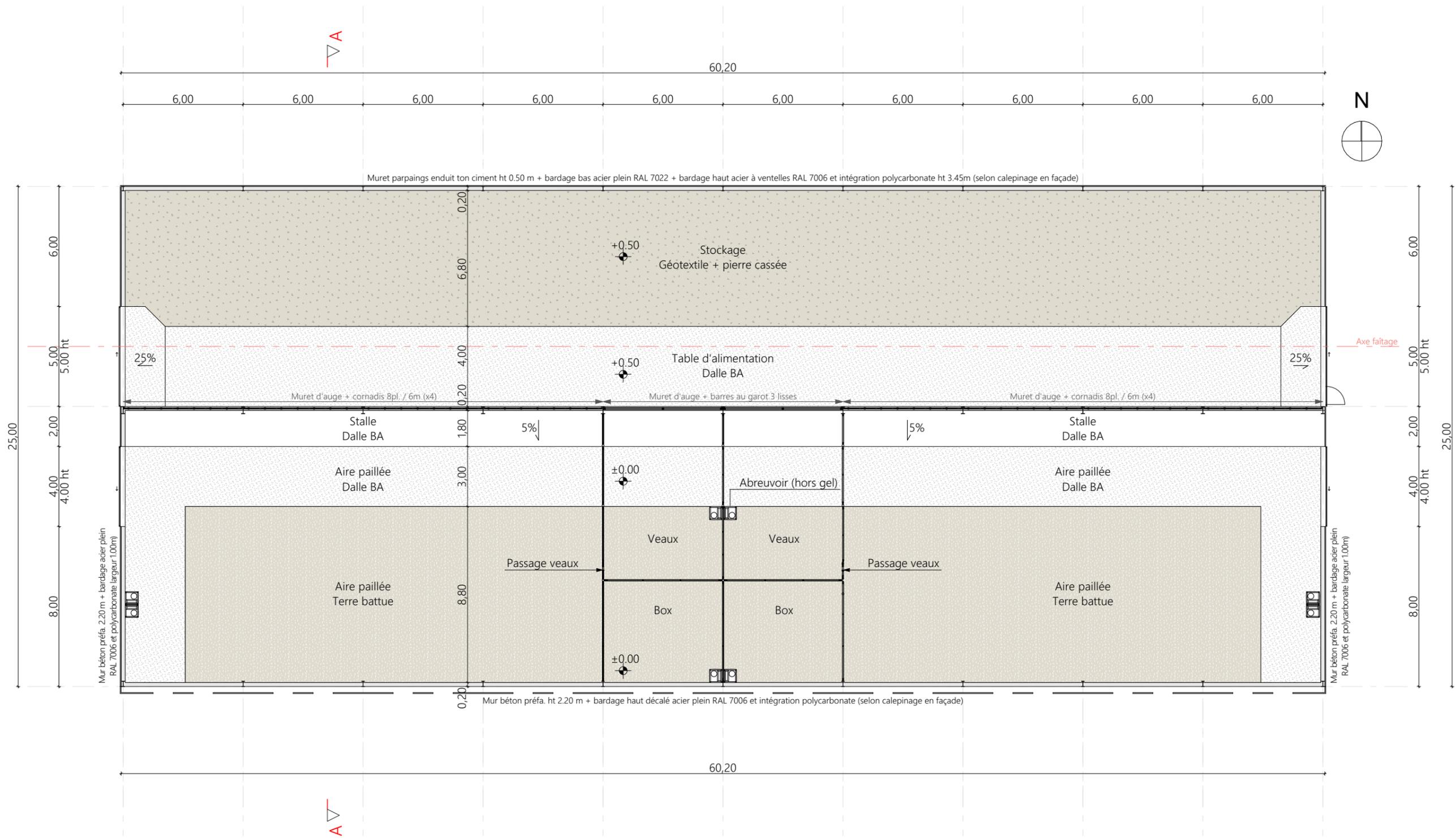
Dessiné par:
Emmanuelle CLERMONT

N° Client: 1883 N° Document: TECH01 N° de page: 1/4

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

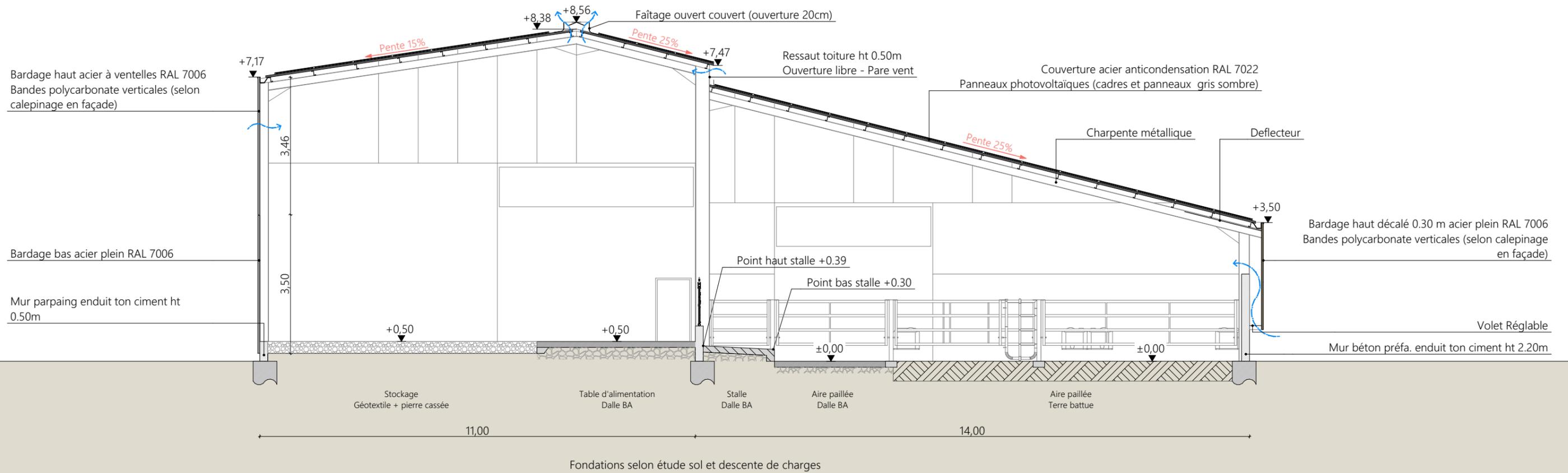
Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	-
0	16/05/2022	N.E.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



Projet: Construction d'un bâtiment à usage de stabulation en aire paillée avec couverture photovoltaïque.		Dessiné par:	
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Emmanuelle CLERMONT	
Maître d'ouvrage: GAEC DES MARTRES - Les Martres ALLY 15700		Conseiller Bâtiment:	
VUE AU SOL		DET1	Éch: 1:200 ^e
		Vincent CHARBONNEL	
		Aurillac, le 16/05/2022.	





Projet: Construction d'un bâtiment à usage de stabulation en aire paillée avec couverture photovoltaïque.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Conseiller Bâtiment: Vincent CHARBONNEL	
Maître d'ouvrage: GAEC DES MARTRES - Les Martres ALLY 15700		Éch: 1:100 ^e	
COUPE DE PRINCIPE		Aurillac, le 16/05/2022.	





Projet: Construction d'un bâtiment à usage de stabulation en aire paillée avec couverture photovoltaïque.

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS

Maitre d'ouvrage: GAEC DES MARTRES - Les Martres ALLY 15700

Dessiné par:

Emmanuelle CLERMONT

PERSPECTIVES

DET3 Éch: 1:1^e
Aurillac, le 16/05/2022.

Conseiller Bâtiment:
Vincent CHARBONNEL

